



STOP

Une journée tendue à la maison d'arrêt de Nice...

Il est 13 heures ce dimanche 3 Février quand un de nos pensionnaires se dit : «Tiens... si je mettais la vie des surveillants en danger !»

Cet individu s'est battu le matin même avec d'autres détenus en cour de promenade, ce qui lui a valu une mise en prévention. Dans l'après-midi il a exigé de voir le lieutenant de permanence refusant tout simplement de discuter avec le premier surveillant de service, encore moins avec le surveillant.

Se sentant tout puissant et se croyant tout permis, il menace alors de mettre le feu à sa cellule pour obtenir satisfaction. Comprenant que finalement personne ne cédera à son chantage il met ses menaces à exécution.

Il met donc le feu à son matelas. L'incendie sera rapidement maîtrisé par le surveillant du quartier disciplinaire, au moyen d'un extincteur.

Certainement déçu de sa première prestation, cet énergumène décide de remettre le feu pendant le départ promenade, entraînant à lui tout seul le blocage total des mouvements.

Cette fois-ci, La décision est prise d'intervenir à l'aide du RIA et de changer le pyromane de cellule pour éviter qu'il ne s'intoxique avec les fumées et le mettre en sécurité.

Une seconde équipe intervient donc munie d'ARI. Mais à l'ouverture de la cellule, le détenu ne daigne sortir et ne donne plus aucun signe de vie.

Les surveillants s'engouffrent donc dans la cellule enfumée pour lui porter secours, **et reçoivent comme remerciement une pluie de coups assortie de menaces !**

Le détenu sera finalement extrait par une équipe d'intervention, toujours en se débattant bien entendu!

Heureusement, par chance, tout se termine sans trop de casse.

Mais, à quoi faut-il s'attendre la prochaine fois ?

La chance pourrait bien tourner...

- ⇒ **Force Ouvrière** exige le transfert rapide de cet individu qui joue avec la vie du personnel.
- ⇒ **Force Ouvrière** félicite l'ensemble des agents pour leur sang froid et leur professionnalisme.
- ⇒ **Force Ouvrière** salue la bonne gestion de cet incident.

Le bureau local, 05/02/19

